



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 20 septembre 2022 à 18h00,
au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T Christèle ANCIAUX	Arrivée après la 5 ^{ème} délibération Départ après la 20 ^{ème} délibération
2 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	
3 AIX-LES-BAINS	T Michelle BRAUER	
4 AIX-LES-BAINS	T Gilles CAMUS	
5 AIX-LES-BAINS	T Daniel CARDE	
6 AIX-LES-BAINS	T Claudie FRAYSSE	
7 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	
8 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
9 AIX-LES-BAINS	T Thibaut GUIGUE	
10 AIX-LES-BAINS	T Philippe LAURENT	
11 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marie MANZATO	
12 AIX-LES-BAINS	T Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	Pouvoir de Lucie DAL PALU
13 AIX-LES-BAINS	T Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
14 AIX-LES-BAINS	T Sophie PETIT GUILLAUME	
15 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marc VIAL	
16 BOURDEAU	T Jean-Marc DRIVET	
17 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	
18 LE BOURGET DU LAC	T Édouard SIMONIAN	Arrivé après la 4 ^{ème} délibération
19 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Marthe MASSONNAT
20 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	
21 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
22 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	
23 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	Pouvoir de Gaëlle GERBELOT
24 ENTRELACS	T Claire COCHET	
25 ENTRELACS	T Yves GRANGE	
26 GRESY-SUR-AIX	T Florian MAITRE	
27 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	
28 GRESY-SUR-AIX	T Patrick POURCHASSE	
29 GRESY-SUR-AIX	T Chrystel TROQUIER	
30 MERY	T Nathalie FONTAINE	
31 MERY	T Stéphane ROULET	
32 MOTZ	T Daniel CLERC	
33 MOUXY	T Laurent FILIPPI	
34 MOUXY	T Catherine RAVANNE	
35 ONTEX	T Jacques CURTILLET	
36 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	
37 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
38 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T Gérard DILLENSCHNEIDER	
39 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T Brigitte TOUGNE-PICAZO	
40 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	
41 VIONS	T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
42 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	
43 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	
44 VOGLANS	T Martine BERNON	
45 VOGLANS	T Yves MERCIER	Arrivé après la 5 ^{ème} délibération

20 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS Marina FERRARI

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 13 septembre 2022, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et xx projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis le 13 septembre 2022 aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance avec 42 présents et 45 votants. Florian MAITRE est désigné secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire. Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 9 Année : 2022
 Exécutoire le : 27 SEP. 2022
 Publiée le : 27 SEP. 2022
 Visée le : 27 SEP. 2022

FINANCES Budget Principal 2022 - Décision modificative n°2

Monsieur le Président, après lecture du rapport relatif aux éléments constitutifs de modifications budgétaires, indique qu'il convient d'autoriser une décision modificative pour procéder aux ajustements de crédits.

Section de fonctionnement :

Le total des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement augmente de 741 410,00 € :

Dépenses

Ecritures d'ordre	+ 81 545,00
023	+ 81 545,00
OPERATIONS FINANCIERES	+ 81 545,00
Opérations réelles	+ 659 865,00
011	+ 526 291,00
ACTIONS MOBILITE	+ 41 682,00
AQUALAC	+ 6 003,00
AQUARIUM	- 35 000,00
BUREAUX	+ 37 000,00
ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS GL	+ 30 640,00
ENTRETIEN DES RIVES	+ 40 150,00
GENS DU VOYAGES	+ 31 200,00
INFORMATIQUE	+ 61 016,00
REGIE DE COLLECTES ET TRANSFERTS	+ 110 000,00
REWARD TOURISME	+ 12 600,00
TRANSITION ENERGETIQUE	- 12 811,00
SIEGE MAINTENANCE	+ 25 568,00
PLAGES	+ 22 900,00
PREVENTIONS-SENSIBILISATION	+ 25 000,00
BATIMENT LOCAUX SIEGE LEPIC	+ 58 163,00
SYSTEME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	+ 26 240,00
GYMNASE GARIBALDI	+ 500,00
GYMNASES G1/G2/G3	+ 38 000,00
GYMNASE N°4	- 1 060,00
OTI	+ 8 500,00
012	+ 47 000,00
AQUARIUM	+ 35 000,00
REGIE DE COLLECTES ET TRANSFERTS	+ 12 000,00
014	- 100 000,00
OPERATIONS FINANCIERES	- 100 000,00
65	- 1 642 496,00

BUREAUX	+ 5 000,00
INFORMATIQUE	- 10 000,00
OPERATIONS INTERNES	- 1 650 000,00
REGIE DE COLLECTES ET TRANSFERTS	+ 4 000,00
TRANSITION ENERGETIQUE	+ 34 354,00
SDIS CONTINGENT	- 29 000,00
GYMNASE ONTEX CC YENNE	+ 650,00
PROGRAMME D'INTERET GENERAL - HABITA1	+ 2 500,00
67	+ 1 829 070,00
AQUALAC	+ 470,00
OPERATIONS INTERNES	+ 1 825 000,00
REGIE DE COLLECTES ET TRANSFERTS	+ 2 150,00
PLAGES	+ 390,00
GYMNASE N°4	+ 1 060,00
Total général	+ 741 410,00

Recettes

Opérations réelles	+ 741 410,00
70	+ 161 875,00
COLLECTES SPECIFIQUES ET TRAITEMENTS	+ 111 300,00
OPERATIONS FINANCIERES	+ 11 000,00
REGIE DE COLLECTES ET TRANSFERTS	+ 60 000,00
PREVENTIONS-SENSIBILISATION	- 3 225,00
DECHETTERIES	- 17 200,00
74	+ 431 632,00
ACTIONS MOBILITE	+ 40 182,00
COLLECTES SPECIFIQUES ET TRAITEMENTS	+ 130 000,00
INFORMATIQUE	+ 60 000,00
OPERATIONS FINANCIERES	+ 83 450,00
TRANSITION ENERGETIQUE	+ 118 000,00
77	+ 12 803,00
AQUALAC	+ 6 003,00
PLUI	+ 6 800,00
73	+ 131 100,00
OPERATIONS FINANCIERES	+ 174 800,00
REGIE DE COLLECTES ET TRANSFERTS	- 43 700,00
75	+ 4 000,00
OPERATIONS FINANCIERES	+ 4 000,00
Total général	+ 741 410,00

Le détail des modifications est présenté dans le rapport annexé.
La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et en dépenses.

Section d'investissement :

Le total des dépenses et des recettes de la section investissement augmente de 18 997 545,00 €. Les mouvements liés à des opérations d'ordre totalisent 18 594 000 euros et concernent les opérations d'apurement de bilan avec des rectifications d'imputation sur des comptes d'immobilisation en cours (chapitre 23) avant transfert au chapitre 21.

Dépenses

Ecritures d'ordre	+ 18 594 000,00
041	+ 18 594 000,00
PAS D'OPERATION	+ 18 594 000,00
Opérations réelles	+ 403 545,00
20	+ 166 246,00
PISTES CYCLABLES	+ 22 446,00
SIEGE TRAVAUX	+ 30 000,00
REAMENAGEMENT SITE LEPIC	+ 113 000,00
S.I.G.	+ 800,00
204	- 4 900,00
INVESTISSEMENT NON AFFECTE	- 4 900,00
21	+ 518 258,00
ACTIONS MOBILITE	- 22 446,00
CONTENEURS GRANDS VOLUMES	+ 150 000,00
AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	+ 4 900,00
CASERNE SDIS GRESY	+ 306 500,00
REAMENAGEMENT SITE LEPIC	- 113 000,00
TOITURES G1 G2 SUR AP	+ 190 000,00
GYMNASSE G4 QUARTIER MARLIOZ SUR AP	+ 2 304,00
23	- 270 059,00
GYMNASSE G4 QUARTIER MARLIOZ SUR AP	- 2 304,00
SENTIER CREMAILLERE	- 267 755,00
26	- 6 000,00
PLAN CLIMAT	- 6 000,00
Total général	+ 18 997 545,00

Recettes

Ecritures d'ordre	+ 18 675 545,00
021	+ 81 545,00
PAS D'OPERATION	+ 81 545,00
041	+ 18 594 000,00
PAS D'OPERATION	+ 18 594 000,00
Opérations réelles	+ 322 000,00
13	+ 22 000,00
FONCIER GRAND LAC	+ 22 000,00
27	+ 300 000,00
PAS D'OPERATION	+ 300 000,00
Total général	+ 18 997 545,00

Le détail des modifications est présenté dans le rapport annexé.
L'équilibre général du budget est maintenu.

Les tableaux de synthèse pour chacune des deux sections budgétaires, sont annexés à la présente délibération.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la décision modificative précitée.

Aix-les-Bains, le 20 septembre 2022

Le Président,
Renaud BERETTI

- Délégués en exercice : 67
- Présents : 45
- Présents et représentés : 48
- Votants : 48
- Pour : 48
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0





RAPPORT:

FINANCES Budget Principal 2022 - Décision modificative n°2

Monsieur le Président indique qu'il convient d'autoriser la décision modificative ci-après pour procéder à des ajustements de crédits.

Le dernier budget exécutoire est modifié par les opérations suivantes :

Mesures nouvelles :

FONCTIONNEMENT

- Dépenses :

Ecritures d'ordre	
023	
OPERATIONS FINANCIERES	
Pour transfert à la section d'investissement	+ 81 545,00
Opérations réelles	
011	
ACTIONS MOBILITE	
Taxes foncières vélostation	+ 1 500,00
schéma directeur cyclable de la ville d'Aix les Bains réalisé par l'Agence Ecomobilité (remboursé à Grand Lac par convention)	+ 40 182,00
AQUALAC	
Réparation fuite bâtiment suite à indemnisation SMABTP	+ 6 003,00
AQUARIUM	
redéploiement accueil aqualis assuré en interne et plus par OTI	- 35 000,00
ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS GL	
(vide)	+ 29 000,00
Steam (gorges du sierroz année complète)	+ 1 640,00
ENTRETIEN DES RIVES	
(vide)	+ 38 950,00
VAN + 4x4 Garde républicaine	+ 1 200,00
GENS DU VOYAGES	
Voirie (tt bp mis en ESPV) rebasculer une partie	-
Bennes supplémentaires (arbitrage 10 k€ au budget)	+ 16 300,00
Etude MOUS avec Grand Chambéry	+ 9 100,00
Interventions Aire de Voglans	+ 5 800,00
INFORMATIQUE	
Evacuation matériel obsolète	+ 216,00
TR4 2021 engagé - Manque TR2, TR3 et TR4 2022	+ 10 800,00
Prestation complémentaire d'assistance pour sécurisation réseau	+ 10 000,00
Diagnostic cybersécurité	+ 40 000,00

REGIE DE COLLECTES ET TRANSFERTS	
augmentation du prix au litre + fermeture de la route de Brison (passage col du chat ou rumilly) 152K€ dépensé de janv à mi juin --> reste 180K€ pour mi juin à fin décembre, voir en novembre si besoin surtout fermeture de la route de brison	+ 60 000,00
Prestation de transfert du verre chez Nantet réalisée à partir du 1er juillet 2022.	+ 20 000,00
collectes de secours pendant les grèves : 5500 nantet + 6600 trialp + 6000 veolia = 18100 € (tout engagé sauf 3000 €) prestation TRIALP de collage des autocollants extension des consignes de tri demandée par CITEO : 22 000 € manutention des CSE 2eme semestre : 5000 22 + 3 + 5 = 30 k€	+ 30 000,00
REWARD TOURISME	
Ménage non budgété en 2022	+ 5 600,00
Contrôle technique (Véritas)	+ 5 400,00
Eclairage public + controle pontons + réparation à venir	+ 1 600,00
BUREAUX	
Projet de territoire : Création et mise en page doc final (7 000 €) + Distribution magazine hors série projet de territoire (11 000 €)	+ 18 000,00
Projet de territoire : Impression du magazine hors série	+ 11 000,00
Projet de territoire : Buffet soirée de clôture du 6 décembre 2022	+ 8 000,00
TRANSITION ENERGETIQUE	
Formation INES solaire thermique ,1350 Euros TTC	+ 1 350,00
COFIL TerriTrans Buffet La source voisine ,635,99 Euros TTC COFIL TerriTrans 2 Buffets ,1300 Euros TTC	+ 1 936,00
ASDER Adhésion asso ,400 Euros TTC	+ 400,00
URGENT, IMPORTANT OU INCOMPRESSIBLE +41 100€	
Bilan PCAET - Etude BEGES; +30000 Euros	
Etude Réseau de Chaleur- Marlioz; +11100 Euros	
PRIORITE NORMALE +68 315€	
Cadastre géothermie; 30 000 Euros	
Etudes structure Ondéa, GL, Garibaldi; +16000 Euros	
Cadastre solaire - évolution; +10260 Euros	
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage - PV gymnase Marlioz; +10000 Euros	
Etude TEPOS Mission 5 Aere Communes; +2055 Euros	
OPERATIONS ANNULES OU REPORTEES -114 248€	
ACTEE2 - Substitution syst chauffage; -21600 Euros	
Etude sur les compléments technique au solaire thermique; -5000 Euros	
Etudes de faisabilité STh 2 sites agglo; -8640 Euros	
Etude Phoenix potentiel PV patrimoine solde; -11088 Euros	
Etudes de faisabilité STh 3 typologies sites; -15120 Euros	
Etude hydro-électricité; -24000 Euros	
Etude Réseau de Chaleur; -28800 Euros	
	- 4 833,00

DIMINUTION DE L ENVELOPPE DE COMMUNICATION DU CONTRAT DE CHALEUR DU AU RETARD DE L OPERATION	
Conception Dispositif de communication CCR - anim ,-4000 Euros TTC	
Impression Dispositif de communication CCR - anim ,-4000 Euros TTC	
Communication Conception - Rehab SolTh et promotion solaire ,-3664 Euros TTC	- 11 664,00
SIEGE MAINTENANCE	
(vide)	+ 756,00
Plus d'agents	+ 1 100,00
Plus d'agents	+ 4 700,00
Machine à affranchir	+ 1 362,00
Valoriste intervention toit chantier valoriste	+ 300,00
BOVET bucheronage, entretien Extérieur	+ 13 500,00
Voitures entretien	+ 3 850,00
PLAGES	
Travaux de reprise du ponton de la plage de Brison prévus en 2021	+ 22 900,00
PREVENTIONS-SENSIBILISATION	
Porte à Porte LetM sur la campagne biodéchets, remise des bioseaux	+ 25 000,00
BATIMENT LOCAUX SIEGE LEPIC	
(vide)	+ 4 250,00
Pour entretien site Lepic	+ 4 000,00
casto, chantiers valoriste cuisine, ...	+ 1 713,00
Desautel Dorma Veritas Czam France fermeture + 15 k€ pour 2 portes	+ 37 000,00
Maintenance CVC (E2S)	+ 3 200,00
Steam (salle archive, salle restauration, nouveaux distributeurs, bureaux ateliers)	+ 8 000,00
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	
Economies sur consommables	- 1 500,00
PCRS	+ 13 740,00
PCRS - délib bureau du 5/7/2022	+ 14 000,00
GYMNASE GARIBALDI	
(vide)	- 1 000,00
locam 1 mois	- 1 350,00
locam 3 mois	+ 1 350,00
Desautel extincteurs	+ 1 500,00
GYMNASES G1/G2/G3	
(vide)	+ 4 900,00
+ 8000 euros travaux peinture G3/G2 sauvegarde de l'enfance	
+ 5500 euros rénovation éclairage G2	
+ 1500 euros travaux plomberie G4	
+ 5000 euros remplacement pompes chaufferie G4 selon mail R.Achat le 19/07/2022	
	+ 20 000,00
Chauffage d'appoint nacelle réparation	+ 12 000,00
PUB marché	+ 1 100,00
GYMNASE N°4	
Pour redéploiement	- 1 060,00
OTI	
Taxes foncières du HUB	+ 8 500,00

012	
AQUARIUM	
Accueil d'aqualis assuré en interne et plus par OTI (redéploiement)	+ 35 000,00
REGIE DE COLLECTES ET TRANSFERTS	
embauche d'un chauffeur grutier par interim (jacquemoud)	+ 12 000,00
014	
OPERATIONS FINANCIERES	
ajustement FPIC notification	- 100 000,00
65	
INFORMATIQUE	
Pour redéploiement	- 10 000,00
REGIE DE COLLECTES ET TRANSFERTS	
Ajustement des charges indirectes	+ 4 000,00
BUREAUX	
subvention protection civile pour l'Ukraine	+ 5 000,00
OPERATIONS INTERNES	
Réaffectation de la subvention au budget TRANSPORTS M43	- 1 650 000,00
TRANSITION ENERGETIQUE	
Animation TEPOS PNR 2021 et suivi Serv TE ,8000 Euros TTC	+ 8 000,00
<p>CONVENTION ASDER : jusqu'à présent, subvention mandaté en 2021 pour une convention d objectif de 2020. Nous proposons pour cette année de mandater la subvention correspondant à la convention de cette année. BP2022 12700, convention 2021 mandatée: 18111€, prévisionnel 2022 à inscrire : 14443€ soit DM2022 : 19854€ SDES Appui aux communes CEP , -3500 Euros TTC Aide Grele AEGRC ,10000 Euros TTC</p>	
	+ 26 354,00
SDIS CONTINGENT	
Redéploiement après notification	- 29 000,00
GYMNASE ONTEX CC YENNE	
Convention d'usage 2022 du gymnase de Yenne	+ 650,00
PROGRAMME D'INTERET GENERAL - HABITAT PRIVE	
PIG- subvention mieux habiter	+ 2 500,00
67	
AQUALAC	
annulation titre en doublon facture aqualac	+ 470,00
REGIE DE COLLECTES ET TRANSFERTS	
Annulation titre RS	+ 2 150,00
OPERATIONS INTERNES	
Réaffectation et augmentation de la subvention au budget TRANSPORTS M43	+ 1 825 000,00
PLAGES	
remise gracieuse régisseur vol régie plage	+ 390,00
GYMNASE N°4	
intérêt moratoire gymnase G4	+ 1 060,00
Total général	+ 741 410,00

- Recettes :

Écritures d'ordre	+ 18 594 000,00
041	+ 18 594 000,00
PAS D'OPERATION	+ 18 594 000,00
Changements d'imputation avant transfert du 23 au 21	+ 18 594 000,00
Opérations réelles	+ 403 545,00
20	+ 166 246,00
PISTES CYCLABLES	+ 22 446,00
solde du schéma directeur cyclable Grand lac	+ 22 446,00
SIEGE TRAVAUX	+ 30 000,00
Reste à charge étude Actee 2 facturée par le SDES	+ 30 000,00
REAMENAGEMENT SITE LEPIC	+ 113 000,00
redéploiement crédit du 21 au 20 pour maîtrise d'oeuvre	+ 113 000,00
S.I.G.	+ 800,00
crédit manquant connecteur logiciel SAU	+ 800,00
204	- 4 900,00
INVESTISSEMENT NON AFFECTE	- 4 900,00
Financement de panneaux pour les sites pallafitiques	- 4 900,00
21	+ 518 258,00
ACTIONS MOBILITE	- 22 446,00
pour financer le solde du schéma directeur cyclable et report de ces travaux en 2023	- 22 446,00
CONTENEURS GRANDS VOLUMES	+ 150 000,00
augmentation du cout des matières	+ 150 000,00
AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	+ 4 900,00
Fourniture et financement de panneaux pour les sites pallafitiques	+ 4 900,00
CASERNE SDIS GRESY	+ 306 500,00
• Les frais honoraires : 1 500€	
• l'achat de terrain au département : j'ai mis 5000 € même si pas encore d'info sur le prix (délib du Département prévu le 23.09 et saisine de FR Domaine par le Département en cours)	
Pour la valeur du terrain rétrocédé de CGLE : ??? idem pour l'inscription de la valeur du terrain de CGLE au 2111, il faut aussi que tu inscribes des crédits pour le même montant en recette sur la ligne foncier « 13258 » de l'opération 157-03.	
	+ 6 500,00
Réintégration depuis CGLE des parcelles de Pontierre pour la construction de la caserne SDIS de Grésy	+ 300 000,00
REAMENAGEMENT SITE LEPIC	- 113 000,00
redéploiement crédit du 21 au 20 pour maîtrise d'oeuvre	- 113 000,00
TOITURES G1 G2 SUR AP	+ 190 000,00
Augmentation coûts matériaux et surcoûts suite à la liquidation du couvreur	
Vu par le groupe PPI du 4/4/2022	+ 190 000,00
GYMNASE G4 QUARTIER MARLIOZ SUR AP	+ 2 304,00
redéploiement du 23 au 21 pour signalétique G4	+ 2 304,00
23	- 270 059,00
GYMNASE G4 QUARTIER MARLIOZ SUR AP	- 2 304,00
redéploiement du 23 au 21 signalétique G4	- 2 304,00
SENTIER CREMAILLERE	- 267 755,00
Pour redéploiement	- 267 755,00

Opérations réelles	
70	
COLLECTES SPECIFIQUES ET TRAITEMENTS	
(vide)	+ 27 500,00
Ajustement des prévisions 2022	+ 83 800,00
OPERATIONS FINANCIERES	
Ajustement des charges indirectes	+ 11 000,00
REGIE DE COLLECTES ET TRANSFERTS	
Ajustement de la prévision de Redevance Spéciale OM (RSEOM)	+ 60 000,00
PREVENTIONS-SENSIBILISATION	
gratuité des composteurs a partir 1er aout 2022	- 3 225,00
DECHETTERIES	
(vide)	- 17 200,00
74	
ACTIONS MOBILITE	
schéma directeur cyclable de la ville d'Aix les Bains - rembt par la commune	+ 40 182,00
COLLECTES SPECIFIQUES ET TRAITEMENTS	
3ème critère CITEO obtenu	+ 130 000,00
INFORMATIQUE	
subvention plateforme collaborative	+ 20 000,00
Subvention cybersécurité	+ 40 000,00
OPERATIONS FINANCIERES	
Ajustement à la notification 2022	+ 83 450,00
TRANSITION ENERGETIQUE	
Financement ADEME part fixe 2022-2025 :100000 Euros TTC (attention, à inscrire ans un AECF avec une délib en sept 2022) => financement de communication, études, personnel	+ 100 000,00
ACTEE2 - financement étude énergétique et audits ,18000 Euros TTC	+ 18 000,00
77	
AQUALAC	
Indemnisation DO SMABTP	+ 6 003,00
PLUI	
Remboursement Frais irrépétibles + dommages et intérêts contentieux PLUI (4 400 + 2 400)	+ 6 800,00
73	
OPERATIONS FINANCIERES	
Ajustement à la notification 2022	+ 174 800,00
REGIE DE COLLECTES ET TRANSFERTS	
Ajustement à la notification 2022	- 43 700,00
75	
OPERATIONS FINANCIERES	
Ajustement des charges indirectes	+ 4 000,00
Total général	+ 741 410,00

Le total des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement augmente de 741 410,00 euros.

INVESTISSEMENT

La section d'investissement intègre des opérations d'ordre totalisant 18 594 000 euros et concernant les opérations d'apurement de bilan avec des rectifications d'imputation sur des comptes d'immobilisation en cours (chapitre 23) avant transfert au chapitre 21.

• Dépenses :

Ecritures d'ordre	+ 18 594 000,00
041	+ 18 594 000,00
PAS D'OPERATION	+ 18 594 000,00
Changements d'imputation avant transfert du 23 au 21	+ 18 594 000,00
Opérations réelles	+ 403 545,00
20	+ 166 246,00
PISTES CYCLABLES	+ 22 446,00
solde du schéma directeur cyclable Grand lac	+ 22 446,00
SIEGE TRAVAUX	+ 30 000,00
Reste à charge étude Actee 2 facturée par le SDES	+ 30 000,00
REAMENAGEMENT SITE LEPIC	+ 113 000,00
redéploiement crédit du 21 au 20 pour maîtrise d'oeuvre	+ 113 000,00
S.I.G.	+ 800,00
crédit manquant connecteur logiciel SAU	+ 800,00
204	- 4 900,00
INVESTISSEMENT NON AFFECTE	- 4 900,00
Financement de panneaux pour les sites pallafitiques	- 4 900,00
21	+ 518 258,00
ACTIONS MOBILITE	- 22 446,00
pour financer le solde du schéma directeur cyclable et report de ces travaux en 2023	- 22 446,00
CONTENEURS GRANDS VOLUMES	+ 150 000,00
augmentation du cout des matières	+ 150 000,00
AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	+ 4 900,00
Fourniture et financement de panneaux pour les sites pallafitiques	+ 4 900,00
CASERNE SDIS GRESY	+ 306 500,00
• Les frais honoraires : 1 500€	
• l'achat de terrain au département : j'ai mis 5000 € même si pas encore d'info sur le prix (délib du Département prévu le 23.09 et saisine de FR Domaine par le Département en cours)	
Pour la valeur du terrain rétrocédé de CGLE : ??? idem pour l'inscription de la valeur du terrain de CGLE au 2111, il faut aussi que tu inscribes des crédits pour le même montant en recette sur la ligne foncier « 13258 » de l'opération 157-03.	
	+ 6 500,00
Réintégration depuis CGLE des parcelles de Pontierre pour la construction de la caserne SDIS de Grésy	+ 300 000,00
REAMENAGEMENT SITE LEPIC	- 113 000,00
redéploiement crédit du 21 au 20 pour maîtrise d'oeuvre	- 113 000,00
TOITURES G1 G2 SUR AP	+ 190 000,00
Augmentation coûts matériaux et surcoûts suite à la liquidation du couvreur	
Vu par le groupe PPI du 4/4/2022	+ 190 000,00
GYMNASE G4 QUARTIER MARLIOZ SUR AP	+ 2 304,00
redéploiement du 23 au 21 pour signalétique G4	+ 2 304,00
23	- 270 059,00
GYMNASE G4 QUARTIER MARLIOZ SUR AP	- 2 304,00
redéploiement du 23 au 21 signalétique G4	- 2 304,00
SENTIER CREMAILLERE	- 267 755,00
Pour redéploiement	- 267 755,00

26		- 6 000,00
PLAN CLIMAT		- 6 000,00
Participation au capital Centrale Citoyenne ESL , -6000 Euros TTC		- 6 000,00
Total général		+ 18 997 545,00

- Recettes :

Ecritures d'ordre		+ 18 675 545,00
041		+ 18 594 000,00
PAS D'OPERATION		+ 18 594 000,00
Changements d'imputation avant transfert du 23 au 21		+ 18 594 000,00
021		+ 81 545,00
PAS D'OPERATION		+ 81 545,00
Pour transfert de la section de fonctionnement		+ 81 545,00
Opérations réelles		+ 322 000,00
13		+ 22 000,00
FONCIER GRAND LAC		+ 22 000,00
Subvention logiciel dématérialisation ADS		+ 22 000,00
27		+ 300 000,00
PAS D'OPERATION		+ 300 000,00
Réintégration depuis CGLE des parcelles de Pontierre pour la construction de la caserne SDIS de Grésy		+ 300 000,00
Total général		+ 18 997 545,00

Le total des dépenses et des recettes de la section investissement augmente de 18 997 545,00 €.

L'équilibre général du budget est maintenu

Les tableaux de synthèse de chacune des deux sections budgétaires sont annexés à la délibération.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	14 990 006.80		526 291.00	526 291.00	15 516 297.80
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	9 507 106.00		47 000.00	47 000.00	9 554 106.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	12 367 074.00		-100 000.00	-100 000.00	12 267 074.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 792 330.00		-1 642 496.00	-1 642 496.00	12 149 834.00
Total des dépenses de gestion courante		50 656 516.80		-1 169 205.00	-1 169 205.00	49 487 311.80
66	CHARGES FINANCIERES	310 000.00				310 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	442 648.00		1 829 070.00	1 829 070.00	2 271 718.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	200 000.00				200 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		51 609 164.80		659 865.00	659 865.00	52 269 029.80
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 053 066.29		81 545.00	81 545.00	3 134 611.29
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 235 500.00				3 235 500.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 288 566.29		81 545.00	81 545.00	6 370 111.29
TOTAL		57 897 731.09		741 410.00	741 410.00	58 639 141.09

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	58 639 141.09
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 726 265.00		161 875.00	161 875.00	3 888 140.00
73	IMPOTS ET TAXES	39 083 315.00		131 100.00	131 100.00	39 214 415.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	11 486 870.00		431 632.00	431 632.00	11 918 502.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	933 452.00		4 000.00	4 000.00	937 452.00
Total des recettes de gestion courante		55 229 902.00		728 607.00	728 607.00	55 958 509.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	215 708.00		12 803.00	12 803.00	228 511.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	600 000.00				600 000.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		56 045 610.00		741 410.00	741 410.00	56 787 020.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	318 000.00				318 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		318 000.00				318 000.00
TOTAL		56 363 610.00		741 410.00	741 410.00	57 105 020.00

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 534 121.09
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	58 639 141.09
--	---------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 052 111.29
---	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	680 760.00	87 356.20	166 246.00	166 246.00	934 362.20
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	5 185 367.50	396 782.22	-4 900.00	-4 900.00	5 577 249.72
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 491 785.40	1 623 659.52	518 258.00	518 258.00	10 633 702.92
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 125 824.20	296 219.45	-270 059.00	-270 059.00	7 151 984.65
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		21 483 737.10	2 404 017.39	409 545.00	409 545.00	24 297 299.49
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES					
1068	Excédents de fonct. capitalisés	176 467.26				176 467.26
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 259 000.00				2 259 000.00
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	56 000.00		-6 000.00	-6 000.00	50 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	318 500.00				318 500.00
Total des dépenses financières		2 809 967.26		-6 000.00	-6 000.00	2 803 967.26
45x1	Total des opérations pour compte de liers					
Total des dépenses réelles d'investissement		24 293 704.36	2 404 017.39	403 545.00	403 545.00	27 101 266.75
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	318 000.00				318 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	400 000.00		18 594 000.00	18 594 000.00	18 994 000.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		718 000.00		18 594 000.00	18 594 000.00	19 312 000.00
TOTAL		25 011 704.36	2 404 017.39	18 997 545.00	18 997 545.00	46 413 266.75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	46 413 266.75
---	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	4 606 359.00		22 000.00	22 000.00	4 628 359.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	11 359 397.85				11 359 397.85
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
Total des recettes d'équipement		15 965 756.85		22 000.00	22 000.00	15 987 756.85
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	1 515 000.00				1 515 000.00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	2 580 484.65				2 580 484.65
165	Dépôts et cautionnements reçus					
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.			300 000.00	300 000.00	300 000.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
Total des recettes financières		4 095 484.65		300 000.00	300 000.00	4 395 484.65
45x2	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		20 061 241.50		322 000.00	322 000.00	20 383 241.50
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 053 066.29		81 545.00	81 545.00	3 134 611.29
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 235 500.00				3 235 500.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	400 000.00		18 594 000.00	18 594 000.00	18 994 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS					
Total des recettes d'ordre d'investissement		6 688 566.29		18 675 545.00	18 675 545.00	25 364 111.29
TOTAL		26 749 807.79		18 997 545.00	18 997 545.00	45 747 352.79

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	665 913.96
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	46 413 266.75
---	---------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 052 111.29
---	--------------

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget 2022 - Budget PRINCIPAL - Décision modificative n.2

Date de transmission de l'acte : 27/09/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 27/09/2022

Numéro de l'acte : d4299 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20220920-d4299-DE

Date de décision : 20/09/2022

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.6. Autres délibérations ou décisions